

DOMAINE : <b>Droit Économie Gestion</b>
MENTION : <b>Droit international et droit européen</b>
Master 2 « <b>Sécurité internationale, Défense, Intelligence économique</b> »

**Responsable : Anne MILLET-DEVALLE, professeure des universités en droit public**  
**Rentrée universitaire : 2019-2020**

---

### **OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :**

Formation pluridisciplinaire de spécialistes de haut niveau sur les questions touchant à la sécurité internationale, à la défense et à l'intelligence économique, permettant d'accéder à des fonctions de conception dans les administrations nationales et internationales, les organisations internationales et les ONG ainsi que dans les entreprises.

Les étudiants issus de cette spécialité peuvent prétendre exercer des métiers dans le domaine de la défense et de la sécurité et dans le domaine de l'intelligence économique, notamment :

#### *Dans le domaine de la défense et de la sécurité :*

- Fonctionnaire d'État (ministère de la Défense, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Économie, douanes -TRACFIN, services de renseignements-...)
- Fonctionnaire territorial
- Accès sur titre à l'ESM de Saint-Cyr
- Accès sur titre à des emplois d'officier air-terre-mer et dans la gendarmerie.
- Accès sur titre aux emplois d'analyste dans les différentes directions du ministère de la Défense et de l'Intérieur
- Accès sur titre aux emplois des organisations internationales compétentes en matière de sécurité (OTAN, OSCE, UE, ...)
- Préparation aux concours d'officiers ou de commissaires des Armées

#### *Dans le domaine de l'intelligence économique :*

- Veille juridique, *Due diligence*, analyse, responsable sûreté, sécurité de l'information, *Knowledge Manager*, auditeur en IE
- Lobbying, affaires publiques, négociations, communication d'influence
- dans les secteurs liés à la défense et notamment à la délégation générale pour l'armement
- les secteurs sensibles traditionnels
- dans les secteurs concurrentiels : énergie, agroalimentaire, télécommunications, avionique, automobile
- dans les collectivités territoriales et les organismes parapublics notamment les Chambres de Commerce et d'Industrie (schémas régionaux d'Intelligence Économique)
- dans les grandes entreprises mais également dans les PME/PMI (spécialité visant à former des cadres juniors, aux compétences pluridisciplinaires ayant vocation à intégrer des équipes, ou des directions de l'Intelligence Économique)

#### *Dans le domaine des exportations d'armements :*

- *Export control*
- *Compliance*
- *Offsets*

#### *Dans le secteur humanitaire :*

- ONG/ associations, collectivités territoriales, fondations, organisations internationales, ...
- activités liées à la protection juridique dans le cadre du HCR, du CICR, de l'OIM, ...
- assistance juridique migrants et réfugiés

La spécialité est également ouverte, au titre de la formation continue, à des cadres, notamment militaires, désireux d'assurer leur reconversion dans des domaines où leurs compétences sont reconnues.

## LANGUES

Les enseignements sont dispensés principalement en langue française. Une excellente maîtrise de cette langue à l'écrit et à l'oral est un prérequis pour suivre cette formation. Cependant, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international, certains enseignements sont dispensés dans cette langue et les documents de travail sont essentiellement en anglais.

## CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, titulaires d'un Master 1 spécialisé, de préférence, en Droit international et/ou européen, sans être fermée aux autres spécialités. Elle est également ouverte à des politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants ayant un diplôme équivalent à un Master 1 et qui justifient des prérequis. De même, la formation est ouverte aux étudiants en formation continue. L'admission se fait par sélection sur dossier.

## RENSEIGNEMENTS :

I.D.P.D. – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

+33 4 89 15 26 63 – Site Internet : <http://unice.fr/idpd/>

Courriel : idpd@unice.fr

## Enseignements de l'année :

### Premier semestre :

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE 1 : Droit et économie de la défense</b> ECUE Politiques de défense et organisation de la défense ECUE Economie de la défense	20HCM 20HCM	/20 /20	2 2	CC CC		6
<b>UE 2 : Intelligence économique</b> ECUE IE et protection des données	20HCM +15HTD	/20	2	CT Ecrit	3 h	3
<b>UE 3 : Droit des armes</b> ECUE droit du désarmement et de la non-prolifération ECUE contrôle des exportations d'armes et BTDU	20 CM 10 CM	/ 20	2 1	CT Ecrit	3 h	6
<b>UE 4 : Sécurité humaine</b> ECUE <i>Law Approaches to migrations 1</i>	20HCM	/20	2	CC & CT		3
<b>UE PPR</b> Méthodologie (rapport de stage ou mémoire) Cycle de conférences ECUE Anglais juridique	15 HTD	/20	1 1 0,5	CC écrit/oral		12

## Second semestre :

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE 1 : Droit international humanitaire</b>	20HCM	/20	2	CT Ecrit	3 h	3
<b>UE 2 : Méthodologie de l'analyse géopolitique</b>	20HCM	/20	2	CT Ecrit	3 h	3
<b>UE 3 : Enjeux de sécurité européenne</b>						
<b>ECUE</b> Défense européenne	20HCM	/20	2	CCI		6
<b>ECUE</b> Cybersécurité européenne	20HCM	/20	2	CT oral		
<b>UE 4 : PPR</b>						
Stage/mémoire			3 S / 4 M			
Cycle de conférences			1			
Séminaire IHEDN Paris (1 semaine)			1			
Anglais juridique	15HTD	/20	0,5	CC écrit/oral		18

**Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)**  
**Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.**

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation, doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant sur lequel pèse une présomption de plagiat est susceptible de poursuites disciplinaires, devant la section disciplinaire de l'Université, seule compétente pour le juger et le cas échéant, le sanctionner. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 lorsqu'il est avéré.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2020
- 2<sup>nd</sup> semestre : dernière semaine d'avril 2020

Remise du mémoire le 15 mai 2020  
Remise du rapport de stage fin septembre 2020

*Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.*